

REGARDS | 05

sur les accidents de travail et les problèmes de santé liés au travail

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

Auteur: Paul Reiff

Publication périodique | Avril 2014

À l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail (28 avril) et de la Fête du Travail, ce Regards du STATEC se penche sur les accidents de travail et les problèmes de santé liés à l'exercice d'une activité professionnelle.

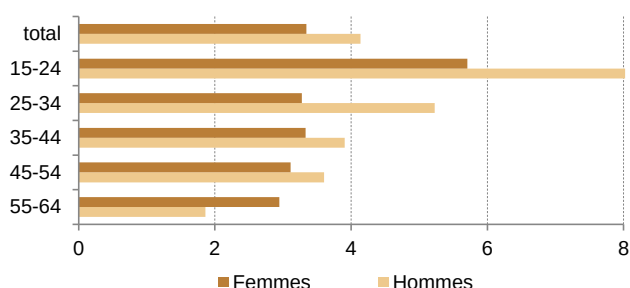
Au cours des 12 derniers mois, 3.8% des travailleurs ont été victimes d'accidents de travail ayant entraîné une blessure, et 8.1% déclarent avoir eu des problèmes de santé dus au travail ou aggravés par celui-ci.

Deux travailleurs sur trois déclarent être exposés à des risques pour leur santé physique à leur lieu de travail ; un travailleur sur deux est exposé à des risques pour son bien-être mental.

3.8% des travailleurs ont eu un accident de travail avec blessure au cours des 12 derniers mois

Au cours de l'année écoulée, 3.8% des travailleurs ont eu un accident ayant entraîné une blessure ; parmi ceux-ci, 0.5% ont même eu deux ou plusieurs accidents avec blessure.

Graphique 1 : Pourcentage de travailleurs ayant eu un accident de travail avec blessure au cours des 12 derniers mois, par sexe et classe d'âge



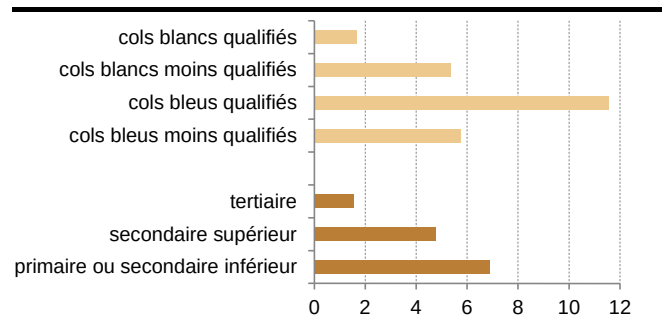
Source : STATEC (EFT-AHM2013)

L'incidence des accidents de travail est légèrement plus élevée que les 3.4% enregistrés lors d'une enquête similaire réalisée en 2007. Les hommes (4.1%) ont plus d'accidents que les femmes (3.3%). Le pourcentage d'hommes ayant un accident diminue sensiblement avec l'âge (voir graphique 1). Chez les femmes, en revanche, l'incidence des accidents est principalement

élevée parmi les femmes âgées de 15 à 24 ans, alors que la différence est faible parmi les autres catégories d'âge.

La fréquence des accidents est évidemment fonction du type de travail effectué. Ainsi peut-on constater (voir graphique 2) que les accidents de travail avec blessures sont particulièrement fréquents parmi les « cols bleus qualifiés », c.-à-d. les travailleurs manuels qualifiés de l'agriculture, de l'industrie et de l'artisanat. Les personnes ayant un niveau d'éducation élevé courent moins de risque d'accident (1.6%) que les personnes à niveau d'éducation plus faible (6.9%).

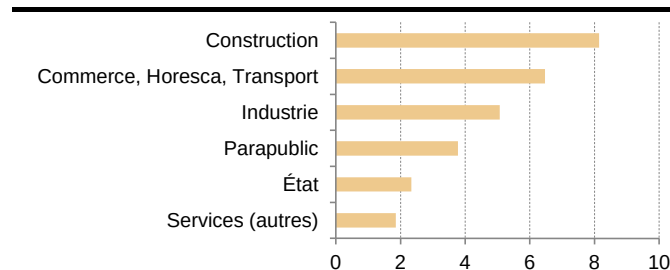
Graphique 2 : Pourcentage de travailleurs ayant eu un accident de travail avec blessure au cours des 12 derniers mois, par catégorie professionnelle et niveau d'éducation



Source : STATEC (EFT-AHM2013)

Parmi les secteurs d'activité, la construction (8.1%), ainsi que le commerce, l'Horesca et les transports (6.5%) sont les plus concernés par les accidents de travail (voir graphique 3).

Graphique 3 : Pourcentage de travailleurs ayant eu un accident de travail avec blessure au cours des 12 derniers mois, par secteur

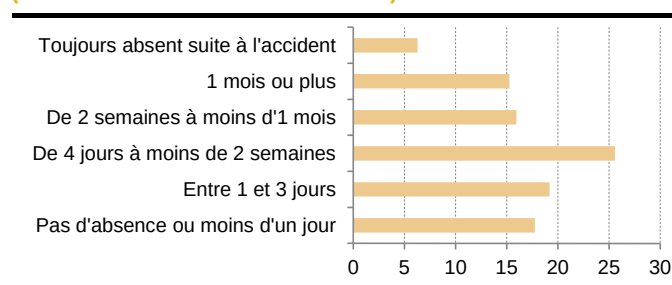


Source : STATEC (EFT-AHM2013)

Précisons que dans le cadre de cette enquête, les accidents de la route survenus sur le trajet entre le domicile et le lieu du travail ne sont pas considérés. Ne sont pris en compte que les accidents de travail proprement dits, qui ont donc eu lieu au cours du temps de travail. Parmi ces accidents de travail, 14% sont tout de même des accidents de la circulation.

Quant à la gravité des accidents de travail, on peut constater que plus d'un tiers des accidents avec blessure conduisent à des absences inférieures ou égales à 3 jours (voir graphique 4). Dans 26% des cas, l'absence due à l'accident de travail est toutefois entre 4 et 14 jours, et dans un tiers des cas, elle dépasse même les deux semaines.

Graphique 4 : Durée de l'absence causée par l'accident de travail (en % de tous les accidents de travail)

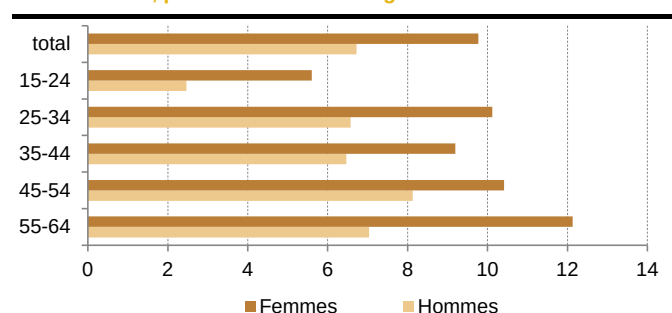


Source : STATEC (EFT-AHM2013)

8.1% des travailleurs déclarent avoir eu des problèmes de santé liés au travail au cours des 12 derniers mois

En 2007, ce taux n'avait été que de 3.8% (alors que la moyenne de l'Union européenne avait déjà été de 8.6%). 3% déclarent même avoir eu plusieurs problèmes de santé. Si, comme on l'a vu, les accidents sont plus fréquents chez les hommes et les jeunes, l'inverse est le cas pour les problèmes de santé liés au travail : près de 10% des femmes se disent concernées, contre 7% des hommes (voir graphique 5), et les jeunes rapportent beaucoup moins de problèmes de santé que les personnes plus âgées.

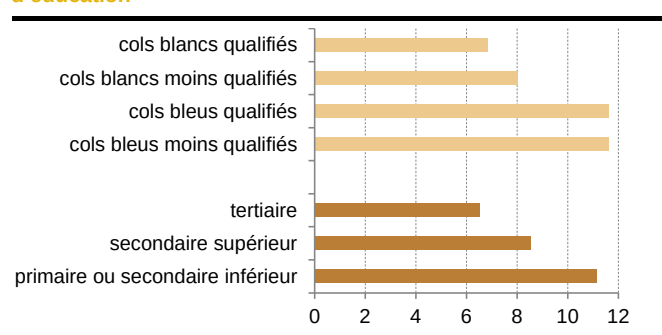
Graphique 5 : Pourcentage de travailleurs ayant eu un problème de santé dû au travail ou aggravé par celui-ci au cours des 12 derniers mois, par sexe et classe d'âge



Source : STATEC (EFT-AHM2013)

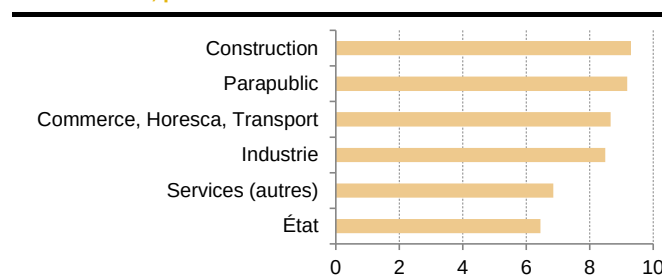
Tout comme pour les accidents, le risque de subir des problèmes de santé liés au travail varie en fonction du type de profession exercée. En moyenne (voir graphique 6), les « cols bleus » sont plus exposés que les « cols blancs », les personnes à niveau d'éducation faible sont plus touchées que celles à niveau d'éducation plus élevé. Le pourcentage de personnes touchées varie moins entre les secteurs d'activité (voir graphique 7) que pour les accidents de travail, étant donnée la grande variété des problèmes de santé subis.

Graphique 6 : Pourcentage de travailleurs ayant eu un problème de santé dû au travail ou aggravé par celui-ci au cours des 12 derniers mois, par catégorie professionnelle et niveau d'éducation



Source : STATEC (EFT-AHM2013)

Graphique 7 : Pourcentage de travailleurs ayant eu un problème de santé dû au travail ou aggravé par celui-ci au cours des 12 derniers mois, par secteur



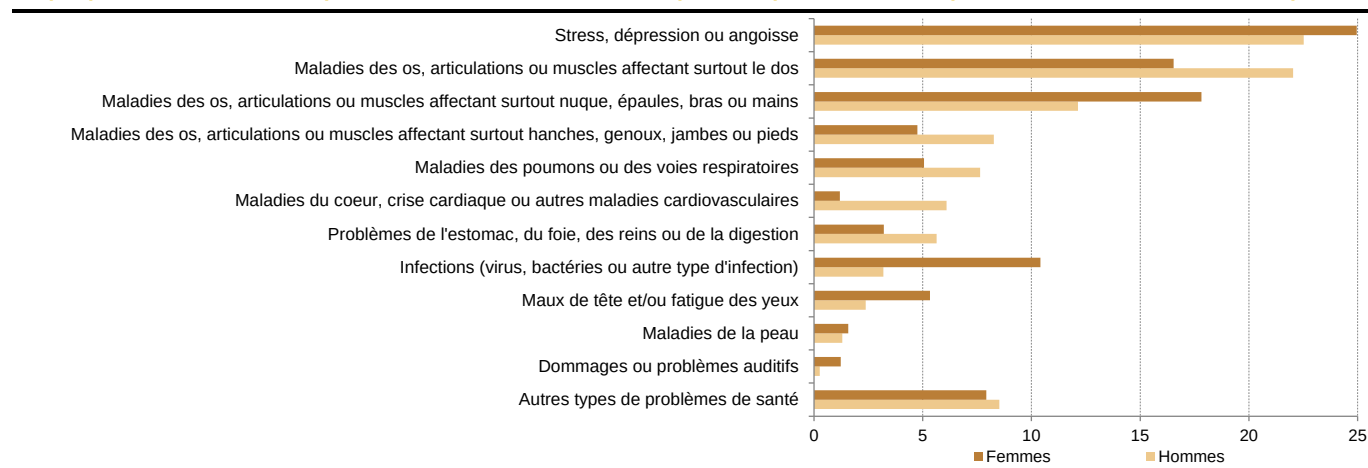
Source : STATEC (EFT-AHM2013)

Parmi les problèmes de santé, ceux qui sont les plus fréquemment cités sont du type « stress, dépression ou angoisse ». Cette catégorie représente en effet ¼ des problèmes de santé liés au travail (voir graphique 8).

Viennent ensuite des problèmes liés aux os, articulations ou muscles, touchant surtout le dos et la nuque ainsi que les membres supérieurs. Les femmes sont beaucoup plus souvent victimes d'infections ainsi que de maux de tête et des yeux, alors que chez les hommes, les problèmes liés au cœur, à l'appareil digestif, aux poumons, au dos et aux membres inférieurs sont plus fréquents.

Le graphique 9 montre que le type de problèmes de santé rencontrés varie largement en fonction du secteur d'activité. Les problèmes liés aux os, articulations et

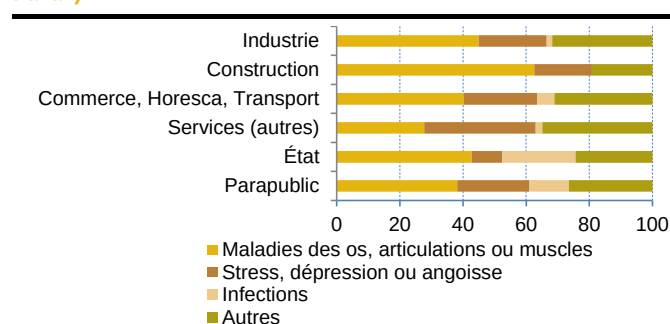
Graphique 8 : Distribution des problèmes de santé liés au travail, par sexe (en % de tous les problèmes de santé liés au travail)



Source : STATEC (EFT-AHM2013)

muscles dominant dans la construction, les problèmes de stress sont les plus fréquents dans les services, alors que dans les secteurs public et parapublic p.ex., on retrouve davantage d'infections.

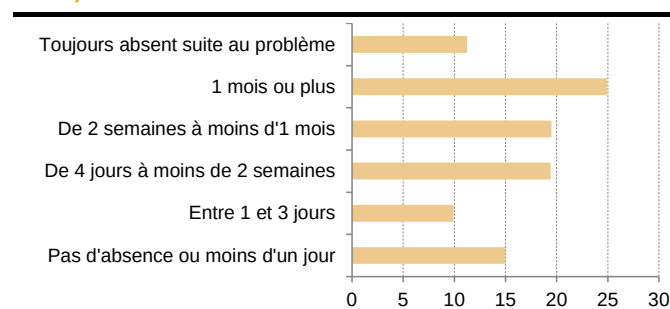
Graphique 9 : Principaux types de problèmes de santé, par secteur d'activité (en % de tous les problèmes de santé liés au travail)



Source : STATEC (EFT-AHM2013)

Si 20% des personnes ayant déclaré un problème de santé causé ou aggravé par le travail disent que ce problème ne les limite pas dans leurs activités journalières privées ou professionnelles, 42% se sentent toutefois limitées « dans une certaine mesure », et 37% même « beaucoup ».

Graphique 10 : Durée de l'absence causée par le problème de santé lié au travail (en % de tous les problèmes de santé liés au travail)



Source : STATEC (EFT-AHM2013)

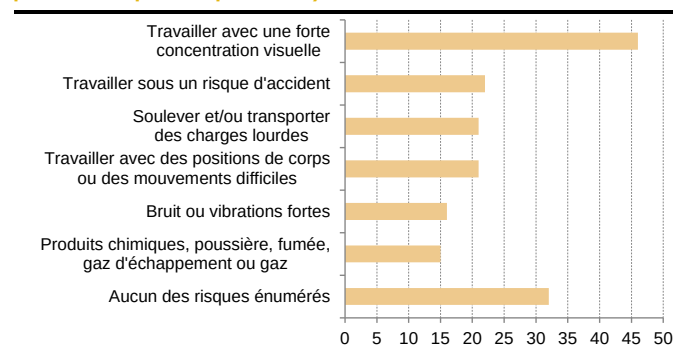
On peut constater que les problèmes de santé liés au travail occasionnent plus souvent des absences de

longue durée (graphique 10) que les accidents de travail (graphique 4). En effet, 25% des absences pour problèmes de santé durent un mois ou plus, et 19% entre deux semaines et 1 mois. Ces absences de longue durée sont surtout fréquentes dans l'industrie et parmi les « cols bleus moins qualifiés ».

⅓ des personnes qui travaillent actuellement déclarent être exposées à des conditions de travail qui pourraient affecter leur santé physique

Près de la moitié des travailleurs affirment devoir travailler en étant soumis à une forte concentration visuelle (voir graphique 11). 22% considèrent devoir travailler sous un risque d'accident, alors que 21% doivent soulever des charges lourdes et 21% travaillent dans des positions de corps difficiles. Le bruit ou les vibrations fortes concernent 16%, et 15% des travailleurs sont exposés à des substances nocives.

Graphique 11 : Risques pour la santé physique auxquels sont exposées les personnes dans le cadre de leur travail (en %, plusieurs réponses possibles)



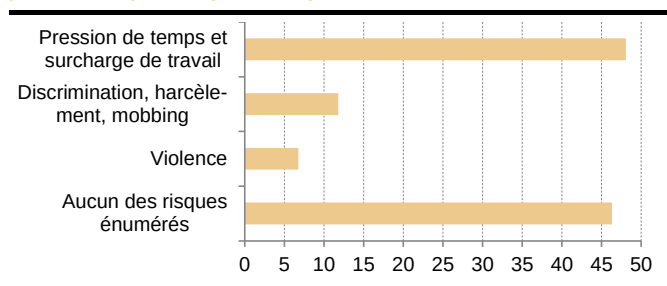
Source : STATEC (EFT-AHM2013)

Pour tous ces risques - à l'exception du premier - l'incidence est la plus forte dans les secteurs de la construction et de l'industrie, et les travailleurs manuels et à faible niveau d'éducation y sont exposés le plus. 32% des travailleurs affirment tout de même n'être soumis à aucun des risques énumérés.

La moitié des travailleurs se plaignent d'être soumis à une pression de temps et une surcharge de travail risquant d'affecter leur bien-être mental

Au niveau des risques pour le bien-être mental (voir graphique 12), 46% des répondants estiment ne pas y être soumis. Par contre, la pression de temps et la surcharge de travail qu'ils subissent dans le cadre de leur activité professionnelle constituent un risque pour leur santé psychique selon 48% des travailleurs. Dans une moindre mesure, la discrimination, le harcèlement et le mobbing (12%), ainsi que la violence subie (7%) sont évoqués comme des risques sérieux.

Graphique 12 : Risques pour le bien-être mental auxquels sont exposées les personnes dans le cadre de leur travail (en %, plusieurs réponses possibles)



Source : STATEC (EFT-AHM2013)

Les individus exposés à des risques de santé au travail sont plus fréquents à être malades et à avoir des accidents

Les travailleurs exposés à des risques pour le bien-être mental sont plus fréquents (11%) à avoir un problème de santé lié au travail que les autres (4%). En particulier, parmi les personnes victimes de discriminations, harcèlement ou mobbing, plus de 20% déclarent avoir des problèmes de santé liés au travail. 10% des personnes exposées à des risques pour leur santé physique au travail ont eu un problème de santé, contre 3% seulement de celles qui déclarent ne pas y être exposées. Logiquement, l'incidence des accidents est beaucoup plus élevée parmi les personnes travaillant sous risque d'accident (10%) que parmi celles qui disent ne pas être soumises à ce type de risque (2%).

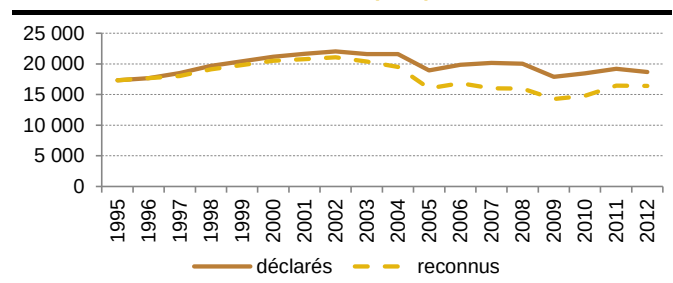
La santé et la sécurité au travail : un problème qui reste d'actualité

Les résultats de la présente étude confirment le sentiment exprimé par les travailleurs dans le cadre de la dernière enquête européenne sur les conditions de travail¹, où 53% des travailleurs manuels qualifiés se disent exposés à des risques d'accident et de maladie

¹ EWCS2010 ; pour plus de détails voir le chapitre I.6. « La qualité de l'emploi » du « Rapport travail et cohésion sociale 2012 » du STATEC.

professionnelle, ainsi que 43% des personnes travaillant dans les secteurs de l'industrie et de la construction. Toujours selon cette enquête, plus de la moitié des travailleurs sont soumis à des cadences de travail élevées et leur travail implique des positions douloureuses ou fatigantes.

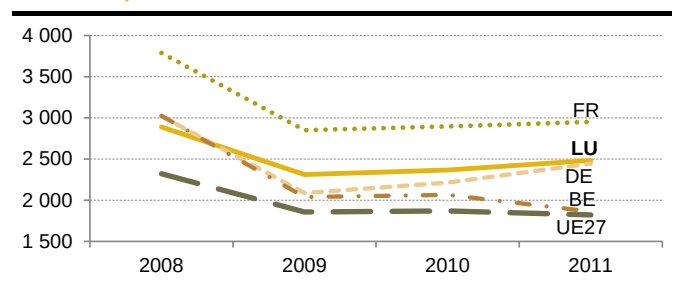
Graphique 13 : Accidents de travail déclarés à/reconnus par l'Association d'assurance accident (AAA)



Source : AAA ; N.B. : Accidents de travail proprement dits (hors trajet ; régime général industriel, hors section agricole et forestière et hors régimes spéciaux)

Avec plus de 16 000 accidents de travail reconnus en 2012, dont 14 mortels, les statistiques de l'Association d'assurance accident (AAA) témoignent également du fait que le sujet reste d'actualité. Sur le long terme, il faut toutefois reconnaître que le nombre d'accidents de travail en 2012 est comparable à celui de 1995 (voir graphique 13), alors que l'emploi a augmenté de 75% sur la même période. Néanmoins, l'incidence des accidents de travail sérieux pour 100 000 travailleurs reste au Grand-Duché supérieure à la moyenne européenne (voir graphique 14).

Graphique 14 : Accidents de travail sérieux (suivis d'une absence de plus de trois jours) (Incidence sur 100 000 travailleurs)



Source : Eurostat ESAW (European Statistics on Accidents at Work)

Quant aux « problèmes de santé liés au travail » évoqués dans la présente étude, il faut préciser que cette notion est beaucoup plus large que celle des « maladies professionnelles » utilisée par l'AAA. En 2012, 533 cas de maladies professionnelles ont été déclarés à l'AAA, parmi lesquels 127 ont été reconnus.

Source : Enquête sur les Forces de Travail (EFT) 2013 et en particulier le module ad hoc sur les accidents au travail et d'autres problèmes de santé liés au travail ; EFT2007.

Institut national de la statistique et des études économiques

Tél.: 247-84219

info@statec.etat.lu

www.statistiques.lu

ISSN 2304-7135